

Rassemblement pour Brest

Conseil municipal – 11 mars 2016

Intervention de Bernadette MALGORN, présidente

Monsieur le Maire,

L'actualité vient de mettre l'éclairage sur deux sujets qui intéressent notre collectivité. En ouverture de ce conseil je m'y attarderai quelques instants.

Il s'agit en premier lieu, de la gouvernance de Brest événements nautiques et des festivités de Brest 2016 qui se dérouleront du 13 au 19 juillet prochains.

Cette manifestation a recueilli dans cette enceinte comme à la Métropole ou dans les structures qui ont eu à en débattre, notre soutien et nous avons voté les subventions nécessaires à l'organisation des fêtes nautiques.

Après les impérities de gestion par le passé, - il n'est plus utile de revenir sur les errements des premières éditions, lesquelles avaient nécessité un sérieux recadrage - , nous nous sommes revenus à un budget 2016 plus acceptable aux alentours de 12 millions d'euros comme en 2008 et certainement plus raisonnable que les 17 millions d'euros de Brest 2012 !

Nous espérons également que l'ensemble des observations formulées en 2014 par la Chambre régionale des comptes de Bretagne sera suivi d'effets.

Elles portaient je le rappelle notamment :

- sur la rémunération des dirigeants des éditions précédentes (à hauteur de 123.000 € brut pour le premier directeur (soit environ 8000 € net mensuels), et de l'ordre de 9700 € brut mensuel pour un temps partiel de 80% pour le second directeur désigné dans l'urgence) rémunération que la Chambre jugeait, malgré vos

explications de l'époque, « sans rapport avec le budget géré ni le nombre d'agents encadrés », selon les termes même du rapport ;

- la Chambre pointait également des risques sur la qualité du contrôle interne, en insistant sur le principe de la séparation des tâches.

Mais, nos votes y compris sur le plan financier, ne doivent pas être interprétés comme un blanc-seing.

Le fait que l'argent public, celui des contribuables brestois, soit engagé oblige la collectivité à des devoirs particuliers : une gestion rigoureuse et transparente, une capacité à apprécier du bon usage des subventions, un contrôle de l'activité des dirigeants et partenaires.

Vous êtes donc comptable de cette gestion et de cette gouvernance à plusieurs titres : comme maire de Brest, président de Brest métropole mais aussi en qualité de président de Brest événement nautique.

Or, de façon récurrente, Brest Evénements Nautiques et Brest 2016 connaissent un nouvel épisode de crise de gouvernance. Comme pour Brest 2012 et avant Brest 2008 et 2004.

Cela se produit à chaque fois à quelques mois de l'événement. Des situations qui vous conduisent édition après édition à changer de directeur dans la précipitation ou dans l'improvisation.

Cela n'est pas acceptable, cela n'est pas sérieux !

- En 2008, vous faisiez appel au directeur de Brest'Aim pour gérer la crise ;
- En 2012 au directeur d'Océanopolis que vous faisiez appel ;
- Cette année c'est votre directeur de cabinet qui est appelé à la rescousse.

Pourtant comme à chaque édition, le directeur nommé par vos soins est toujours, l'Homme de la situation.

C'était encore le cas début 2015, à l'annonce de la nomination de M. Arbellot, professionnel reconnu dans le milieu du nautisme.

Las ! Un an après, il jette l'éponge selon vous ou est débarqué, selon lui. On ne sait pas très bien.

Alors la question est claire : Démission de son fait ou cessation de contrat de votre fait ?

La réponse sera de toute façon connue puisque la nature juridique et les droits qui en découlent ne sont pas les mêmes. Autant dire les choses telles qu'elles sont dès maintenant !

La fonction directoriale serait-elle frappée d'une malédiction ou plus sûrement ce sont les choix opérés ou les conditions d'exercice de la mission qui sont en cause.

Certes, nous avons perçu un certain flottement avec le report du Conseil d'administration de Brest événement nautique initialement prévu en février dernier et décalé au 30 mars prochain.

Nous avons aussi entendu les rumeurs, les mécontentements qui bruissent dans les milieux proches de la fête comme sur le port de commerce. Je me garderai de les relayer, pour ne pas rajouter au trouble ambiant mais soyez sûr que nous serons vigilants quant à la régularité des situations, des marchés, des comptes...

Mais vous avez un devoir absolu envers les Brestoïses et envers nous élus de Brest et de la Métropole qui votons les subventions et sommes à ce titre garants de leur bon usage.

Transparence... transparence.

Y-a-t-il des choses à cacher ?

Quelles sont les difficultés actuelles au sein de Brest événement nautique et donc de Brest 2016 ?

- Est-ce un problème de management ? Au fil des mois vous auriez dû les déceler !
- Est-ce une trop grande indépendance d'esprit de l'intéressé ? Faut-il être plus docile pour la fonction !
- Est-ce un Qu'a-
- Est-ce comme certains le sous-entendent un manque d'ancrage dans le tissu brestoïse ? Il n'avait pas été recruté pour faire du bresto-brestoïse mais pour son expérience et son carnet d'adresse !
- Est-ce un problème de divergences sur la fête ? Mais le cadrage n'était-il pas clair et posé d'emblée !

- Est-ce une divergence profonde sur les engagements et aspects financiers ? Des situations que le directeur n'a pas acceptées de valider ou de couvrir ?
- Et dans ce cas lesquelles !

Alors les questions sont claires et je vous les pose sans ambages dans cette enceinte municipale, car c'est ici que nous sommes les représentants des brestoises et des brestois, ici que nous délibérons et votons les engagements financiers.

Alors :

- Incompétences ? mais de qui ?
- Inconséquences ? mais sur quoi ?